DISCOURS CEREMONIE « VŒUX DU MAIRE 2024 »

Vendredi 12 janvier 2024

Madame la Vice-Présidente du Département de Seine-et-Marne (D. LUCZAK)
Monsieur le Vice-Président de la Communauté de communes (J. ABITEBOUL)
Madame la Vice-Présidente du Département de Seine-et-Marne,
Monsieur le Vice-président de la communauté de communes du Val Briard,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens, chers Collègues,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons pour cette cérémonie des vœux 2024 à Lumigny-Nesles-Ormeaux, une nouvelle fois dans le parc de Terres de Singes, en attendant la fin des travaux de l'Hôtel « Le Royaume des Lions » (nous remercions chaleureusement le Président M. Hugo JARDIN qui assure la relève de M. Patrick JARDIN et son Directeur M. Jonathan PATIN pour le prêt gracieux de cette salle durant la période de fermeture).

Le contexte international, national ont été particulièrement marqués.

Notre gouvernement se voit de plus en plus contraint de négocier avec les différents partis politiques. C'est une bonne chose, car nous savons que nous pouvons compter sur le travail et l'engagement de nos élus nationaux, Isabelle PERIGAULT (Députée) et Anne CHAIN-LARCHE (Sénatrice), mais cet entêtement du gouvernement donne un spectacle peu réjouissant de la politique. Et surtout, cela porte un réel discrédit sur tous les élus, sans exception.

C'est un honneur de pouvoir représenter la commune et tout particulièrement vous représenter pour le développement de nos villages. Nous pouvons vous assurer que la tâche est complexe, exigeante et parfois décourageante. Depuis notre élection, nous avons élaboré beaucoup de projets, mais les restrictions budgétaires, les procédures administratives et l'acceptation de ceux-ci, font que nous ne pouvons en concrétiser que quelques-uns. Cela génère beaucoup de frustration, des doutes parfois sur le temps et l'énergie que nous y consacrons. Et puis on se dit que, si on ne le fait pas, il ne se passera jamais rien, car il ne faut jamais oublier ce qui nous anime : le bien être à la population au travers du service public.

L'année 2023 est déjà derrière nous et avec elle ses joies et ses difficultés, mais avant de refermer cette page, nous souhaitons, évoquer les principaux travaux qui ont été réalisés :

-Acquisition du terrain pour la création d'un verger municipal ;
-Remplacement du portail de la mairie de Nesles ;
-Remplacement des portiques de sécurité au stade de Lumigny ;
-Installation et aménagement d'un terrain de rugby, acquisition de poteaux de buts au stade de Lumigny avec le concours de l'association de Rugby que nous remercions au travers de son Président M. Nicolas SEGUIN et tous ses membres bénévoles ;
-Acquisition et pose d'un chalet à l'accueil de loisirs
-Raccordement à la fibre dans les écoles ;
-Remplacement de tous les éclairages des bâtiments publics par des LEDs ;
-Diagnostic pour la restauration de l'église de Nesles ;
-Etudes pour la rénovation des vestiaires du terrain de Rugby
-Etudes pour la création d'un cabinet médical à la mairie de Nesles
-Fin des études pour la réhabilitation de la route de Bernay
-Remplacement d'un véhicule technique communal ;
-Acquisition de trois columbariums et nouvelles cavurnes pour nos trois cimetières ;
-Pose de nouveaux rideaux à l'école maternelle ;
-Remplacement de la chaudière de l'école maternelle ;
-Rénovation d'un logement communal ;
-Curage des fossés à Champlet ;
-Changement de l'ensemble des serrures des bâtiments communaux (réalisé avec le concours de notre serrurier local M. VIALA que nous tenons à remercier pour ce travail fastidieux)
-Distributeurs de sacs à déjections canines
-Installation de supports à vélos en mairie et à l'école élémentaire
-Installation d'un potager à l'école élémentaire
-Remplacement du panneau de panier de basket à Nesles
-Installation de machines à pain sur les trois villages (reste celui d'ormeaux à mettre en service)

Comme vous le constaterez, nous mettons en œuvre au fur et à mesure des évènements et des aléas administratifs, notre programme municipal. Car les projets prennent du temps à se concrétiser, nous devons les concilier avec les restrictions budgétaires et les évolutions juridiques. Mais nous maintenons le cap et œuvrons pour vous apporter un meilleur service public.

FINANCES PUBLIQUES

Nous allons entrer dans la période de préparation budgétaire 2024. La clôture des comptes 2023 confirme la constance et la rigueur de notre gestion des finances publiques. Le seul point noir à ces résultats, reste encore une fois, les dépenses énergétiques : là où nous avions doublé notre enveloppe budgétaire pour l'année 2023, le coût s'élève au triple de ce qui a été dépensé en 2022. Nous espérons que cette hausse stagnera et diminuera pour cette année.
Concernant les projets 2024 tout va dépendre de l'obtention de subventions, en fonction nous devrons sélectionner les plus viables.
La Direction départementale des finances publiques déconseille fortement le lancement de tout projet, si celui-ci n'est pas financé par un minimum de subventions. La situation financière des collectivités territoriales reste précaire, ce qui est un comble lorsqu'on sait que c'est l'Etat même, qui y a contribué avec la baisse des dotations.
Les prêts relatifs à la construction de l'école maternelle vont se terminer cette année, nous aurons un peu de souffle pour investir sur d'autres immobilisations.
Mais nous réfléchissons en permanence à la recherche de solutions.

L'entretien de nos multiples bâtiments communaux restent malheureusement une des priorités.
-le mur latérale de la longère d'Ormeaux, près de l'école, à consolider de toute urgence.
-L'église de Nesles qui fait l'objet d'étude pour des travaux de restauration sur plusieurs années.
-La sacristie de l'église de Lumigny, l'isolation des Mairies qui sont de vraies passoires thermiques,
-Je pourrai évoquer d'autres situations presque similaires mais chaque chose en son temps et en fonction de nos moyens financiers.
Heureusement que nous avons le concours de partenaires financiers pour nous aider, et tout particulièrement du Département (je tiens à remercier Daisy LUCZAK pour sa présence et son appui à tous nos projets). C'est notamment à grâce à ce soutien que nous menons actuellement des travaux de restauration du lavoir de Rigny et un certain nombre de nos investissements en cours « comme le local technique ou encore la vidéo protection ».

SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques vont enfin pouvoir profiter d'un local décent, qui leur permettra de pouvoir travailler et également stocker le matériel à l'abris, qui depuis fin 2014 a été retiré du local situé dans la ZAC de PEZARCHES pour être stocker sur notre dépôt de Lumigny à la merci des intempéries.
Nous avons d'ailleurs été obligé de remplacer l'un de nos véhicules techniques qui n'était plus en état d'usage. (il y a parfois des décisions politiques qui coûtent chère à la collectivité).
A ce titre nous remercions nos assistants à maitrise d'ouvrage, Messieurs Olivier ROSSIGNOL et Daniel TALFUMIER pour la conduite de ce projet). Nous sommes enfin arrivés au bout des procédures et je vous confirme que les travaux vont démarrer au printemps.
Ce n'est sans doute pas un projet qui impactera votre quotidien, mais sans des locaux et du matériel adéquat, il est difficile d'entretenir les 9 hectares d'espaces verts de la commune, sans compter les voies communales, les chemins ruraux et les bâtiments publics.
L'entretien des espaces verts aura été particulièrement complexe, Entre une année qui a connue de fortes précipitations, des matériels qui sont tombés en panne et l'interdiction totale des produits phytosanitaires, nos deux agents techniques ont connu une année très sportive !!!.

VOIRIE

Parce que la voirie n'a pas été entretenue régulièrement, sur 25 kms de voies communales que compte notre commune, nous sommes confrontés à des choix.
La route de Bernay ainsi que le pont sont une priorité absolue, le dossier de réfection de cette voirie est fin prêt (avec le concours de notre AMO, le cabinet JAKUBCZAK), ayant obtenu les deux premières subventions, nous sommes toujours en attente d'acquisition de la parcelle permettant d'accueillir le bassin de gestion des eaux pluviales, exigée par la police de l'eau.
La Route du Mont vient en second, au vu de sa détérioration précoce malgré une réfection suite aux travaux d'assainissement entre 2014 et 2020.
Nos villages étant au cœur de plusieurs axes routiers, nous allons lancer des études pour réaménager certaines voies afin de palier au stationnement et à la sécurité des piétons, tel que :

-la rue de Carrouge
-la rue de la Vignotte,
-la rue du Gazonnet
-la circulation dans le lotissement des tuileries.
Cette mission sera confiée au cabinet Prely Ingénierie, comme ce fut le cas pour l'aménagement de la rue des sables (financé conjointement avec la commune de Pézarches). Et pour préserver le domaine public routier, nous adopterons prochainement un règlement de voirie, qui fixera des prescriptions bien précises, sur les occupations du domaine publique où la réalisation bateaux.

URBANISME

Notre procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme sera finalisé et adopté cette année. Suite à la concertation des personnes publiques associées, il vous appartiendra de nous faire part de vos observations et suggestions dans l'enquête publique qui y sera associée. Une réunion publique est prévue le vendredi 19 janvier à 18h30 en mairie de Lumigny. Vous pourrez y poser toutes vos questions, sur les modifications qui y seront apportées et cela nous permettra également d'ajuster, la règlementation selon vos préoccupations.
Un guide élaboré par notre agent instructeur vous a été distribué l'an dernier, afin de mieux appréhender vos démarches. Le PLU ne doit pas être une contrainte à la réalisation de vos projets, mais plutôt répondre à vos attentes tout en préservant une cohérence urbanistique de nos villages.

ETAT CIVIL

Suite à notre sondage, nous vous informons que le préfet de Seine-et-Marne a acté la fusion simple de nos trois villages. Il s'agit surtout d'une modification administrative, qui facilitera la gestion de l'Etat civil ou la tenue des élections, pour ne plus raisonner par village mais bien en tant qu'entité globale.
Et pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant sur les listes électorales, afin de participer aux élections européennes les 6 et 9 juin prochain.
Petit rappel pour nous Mesdames : En France, il a fallu attendre le 21 avril 1944, pour que les femmes obtiennent le droit de voter et de se présenter à une élection, après plus de 150 ans de mobilisations civiques…

CIMETIERES

L'aménagement des cimetières suit son cours, sous l'impulsion de notre 1er adjoint au Maire. Avec la mise en place de nos columbariums, et des caves urnes supplémentaires. Notre règlement datant de plus de 10 ans, nous allons le réactualiser.
Suite au manque de place dans le cimetière de Lumigny : soit il faudra faire relever quelques tombes, soit acquérir une parcelle contiguë, comme nous l'avons fait pour le cimetière d'Ormeaux.
Enfin la végétalisation des allées des cimetières, des dossiers de demandes de subventions ont été déposées tout récemment. En attendant, des vitrines sont en cours d'installation pour y afficher les plans et les numéros de concession, afin de mieux se repérer.

ENVIRONNEMENT

L'équipe s'engage dans une politique environnementale, en utilisant sciemment les fonds verts mis à disposition. Au même titre que la qualité de l'eau, nous veillons à intégrer des trames vertes et bleues, c'est-à-dire des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, dans nos documents d'urbanisme. Nos actions sont d'ailleurs récompensées, puisque nous avons reçu l'an dernier notre label « ville amie des animaux » par la région Ile-de-France.
Seront également intégrés dans le PLU des voies douces, qui relieraient les villages et hameaux par un cheminement piéton et cyclable. Nous venons tout juste d'acquérir une parcelle en bordure du village de Lumigny, pour y créer un verger municipal accessible à tous. Des arbres seront également replantés à des lieux sujet aux promenades, tandis qu'un projet d'aménagement paysager du chemin de la marmotterie est à l'étude.
Mais cette thématique représente un véritable défi pour nos collectivités. Nous souhaitons en premier lieu poursuivre notre collaboration avec les agriculteurs, car nous pensons que leur activité est totalement compatible avec cette politique. Un petit article leur a d'ailleurs été consacré dans le dernier BM. Il est donc important pour nous de maintenir collaboration régulière. En second lieu, nous serons contraints prochainement de repenser la manière de gérer et de produire nos déchets. Outre la problématique des dépôts sauvages, qui est un véritable fléau pour notre commune, et qui représente un coût non négligeable.

ENFANCE JEUNESSE

Nous sommes très heureux de constater que la fréquentation du centre de Loisirs ne faiblit pas, bien au contraire, cela tient à la politique menée par la municipalité et plus particulièrement l'élue en charge du dossier Mme Cindy PROU, en collaboration avec le directeur du Centre de Loisirs M. Dimitri BELLIOT, sans oublier le professionnalisme et le dynamisme de l'équipe d'animation, qui ne ménage ni ses efforts, ni la diversification des programmes proposés :

Les activités pédagogiques, les spectacles et les sorties rencontrent un franc succès. Le séjour organisé durant les vacances de Pâques en Vendée s'est très bien passé et nous seront un peu plus ambitieux sur celui de cette année, toujours à la même période. Mais plus important encore, nous avons le plaisir de vous annoncer que le Projet Educatif du Territoire (PEDT) a été approuvé par nos partenaires, CAF et services de l'Etat. Ce document définis des objectifs à atteindre, en mettant en œuvre une politique éducative ambitieuse, autour de projets ou de thématiques, en collaboration de tous les acteurs pédagogiques : les écoles, la communauté de communes, les associations, les entreprises, … Cela permettra par exemple de coconstruire un projet d'aire de jeux sur la commune.

N'oublions pas l'excellent travail des directeurs d'école Mme Florence LECLERCQ et M. Nicolas ROGER et l'ensemble de l'équipe éducative, pour que l'apprentissage de nos enfants se déroulent dans un cadre bienveillant. Nous saluons l'organisation de la kermesse, avec l'association des parents d'élèves, ou encore la fête des 20 ans de l'école maternelle, qui prouve leur investissement pour les enfants de la commune.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Concernant les manifestations organisées par la municipalité, nos évènements habituels seront maintenus et pour certains d'entre eux une déclinaison différente : la « Fête de la Nature » va devenir la « Fête des villages » (prévue le 1er juin 2024) afin que cette journée soit plus fédératrice, tandis qu'en accord avec l'association des parents d'élèves, nous organiserons le forum des associations en même temps que la kermesse des écoles (le 29 juin 2024). Pour le reste, nous essayons chaque année différentes approches, pour attirer un peu plus de public et je ne vous cache pas que c'est très fastidieux.

ASSOCIATIONS

Nous tenons à remercier l'activité prépondérante des associations locales, que ce soit :

·le comité des Fêtes,
·l'Assoc'Ecoles LNO,
·« Il était une fois »,
·l'Amicale des Seniors,
·l'AND'A Patchwork,
·Histoire et Patrimoine,
·Atelier de l'ombre à la Lumière,
·le Nesles Bike,
·les Temps Dan'C,
·Entraides et déplacements,
·la FNACA et associations des Anciens Combattants,
·le Tennis Club LNO

et sans oublier le Rugby Club LNO VB (qui a accueilli cette année les sélections départementales sur la commune). C'est grâce au concours de tous ces bénévoles que nos villages sont animés et créer du lien social. La municipalité fera son possible pour soutenir leurs projets.

SECURITE PUBLIQUE

Longtemps annoncé, les travaux d'installation de la vidéoprotection vont commencer le 19 janvier 2023, par la société spécialisée IBS'ON (qui œuvrent également sur la commune de Touquin). Les travaux débuteront sur Lumigny puisque l'ensemble des données vidéos seront rapatriées en mairie. Les autres villages et hameaux seront équipées lors des prochaines phases. Pour vous informer des modalités de déploiements et de fonctionnement, une réunion publique est prévue le mardi 16 janvier 2023 à 19h00 en mairie.

EAU & ASSAINISSEMENT

En partenariat avec le SMIAEP (Syndicat Mixte Intercommunal d'Adduction d'eau potable) de Tournan-en-Brie et le SIAEP de Touquin (les syndicats qui gèrent l'adduction de l'eau potable, ainsi que nos délégataires VEOLIA (représenté par M. Grégory TAGLIAMENTO) et SUEZ (représenté par M. Tariq AMIR et Mme Leslie GUINGEL) pour la gestion du réseau, nous poursuivons les travaux d'entretien des canalisations, des inspections télévisées et de curage des fossés. Bien que terminée et en fonctionnement, la station d'épuration de Nesles n'est pas encore totalement réceptionnée dans l'attente d'une intervention de l'entreprise sur des travaux complémentaires.
Deux objectifs que nous nous sommes fixés : la première est la préservation de la qualité de l'eau avec le concours du SyAGE et d'AquiBrie, que ce soit, par la mise en place de règlementations spécifiques, ou par la sensibilisation des acteurs du territoire. La seconde est la reconstruction de la station d'épuration de Lumigny, en filtres plantés et ce avant 2026, échéance pour le transfert de la compétence Eau & Assainissement à la Communauté de communes du Val Briard.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD

Même si l'attente fut particulièrement longue, notre vice-président de la communauté de communes du Val Briard, M. Jean ABITEBOUL avait raison : notre commune a été raccordée à la fibre optique en 2023 (exception faite des écarts). Je tiens à saluer son travail et son engagement sur cette délégation, dont il à la charge, reflétant la politique mise en œuvre : assistance et accompagnement des communes, porteur des projets ambitieux pour notre territoire et soucieux d'une cohésion sociale de notre bassin de vie.

C'est notamment le cas avec la salle de spectacle l'Envolée, et ses programmations culturelles, qui fédèrent de plus en plus, une population en recherche de spectacles vivants inédits.

La création de la Z.A.C. des Sources de l'Yerres, en lien avec sa compétence relative au développement économique du territoire, qui s'implantera entre notre commune et celle de Rozay-en-Brie, va nous occuper durant les prochains mois. De même, en réformant sa politique de subventions, l'Etat a créer le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) en vue de subventionner des projets d'intérêt intercommunal dans chaque commune. N'oublions pas les thématiques de mobilité (avec le TAD - transport à la demande) et d'énergies (avec les zones d'accélération énergétiques). Il s'agit donc d'un partenaire privilégié dans le développement de la commune.

CONCLUSION

Et, pour mettre en œuvre tous ces projets, il y a bien évidemment toute une équipe dévouée au service public et à la vie de nos villages.

L'ensemble des agents municipaux que vous côtoyez régulièrement. Nous tenons à leur affirmer toute notre considération pour leur travail, leur investissement et leur professionnalisme.

Les élus municipaux, qui sont toujours très engagés et investis dans leur mandat, afin de vous représenter, le mieux possible. J'ajouterai même que certains élus sont très courageux pour consacrer autant de temps à la commune, de manière bénévole pour la majorité d'entre eux, sur toute la durée du mandat. Sans exagération, cela relève même de l'exploit de nos jours. Il est évident que sans leur aide, sans leurs conseils avisés, sans leur soutien, sans leurs débats, et parfois sans leurs objections, un maire quel qu'il soit, ne pourrait pas seul, venir à bout de toute ces taches.

Je mesure la chance d'avoir une équipe soudée, bienveillante et fidèle. je leur adresse mes plus sincères remerciements, mais également à leur conjoints et leur familles, qui doivent les partager.

Je mesure également la chance d'avoir deux hommes bienveillants à mes côtés au quotidien, Stéphane mon mari pour son soutien et ses gracieuses participations et Morgan mon plus proche collaborateur, qui m'assiste tous les jours dans mes fonctions, qui gère et coordonne également l'ensemble des services, qui prépare et supervise l'ensemble des dossiers et l'organisation générale des manifestations, qui fait les liens avec les élus, les agents et les administrés.

Je vais d'ailleurs inviter tous les élus municipaux à me rejoindre. Même si la plupart d'entre vous les connaissent, il me parait important de les mettre à l'honneur :

Guy MINGOT, Dominique DEVARREWAERE, Nicolas BOUCAUD, Daniel BOUVELE, Marie-Pierre TOSI DUVAL, Stéphane CHASSAING, Cindy PROU, Sébastien BELLART, Catherine LE BARS, Jacqueline GUETRE, Karen JOVENE, Mireille YOESLE .

Avant de passer la parole à Jean ABITEBOUL, puis à Daisy LUCZAK, sachez que nous restons à votre disposition si tous ces projets vous ont donné envie de vous impliquer un peu plus sur la commune et pourquoi pas, à terme, participer activement à la vie municipale. Notre équipe sera là pour vous accompagner et construire avec vous de nouveaux projets municipaux.

"Que cette nouvelle année soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité.
Que la joie soit au rendez-vous dans votre cœur et dans ceux de vos proches.
Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. Ensemble continuons de planter des idées et de récolter de grands projets.
Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024."

Je vous adresse mes remerciements pour votre présence et votre écoute.

Nous vous invitons à profiter du buffet prévu à votre attention et préparé par le restaurant « Nationale 4 », et également l'animation musicale interprétée par l'association MUZICALYS.

LUMIGNY NESLES ORMEAUX